

L'AFFRANCHI

Revue des Amis

de l'Association Internationale des Travailleurs

N°7 Lausanne

décembre 1993

paraît trois fois par an



Photographie — Erico, Genève

éditorial

La gauche genevoise a été évincée du gouvernement cantonal. Certains voient, dans cette affaire, le début de la fin de la « formule magique » sur le plan suisse, un laboratoire expérimental pour étudier comment on gouverne sans l'aide directe des « socialistes ».

En tout cas, l'« exploit » de la droite genevoise constitue un avertissement pour les hauts fonctionnaires et autres politiciens « roses ». Le message c'est : tenez-vous peinarde si vous voulez conserver vos places ; en ces temps de crise, la droite a suffisamment de pions à placer pour pouvoir se passer de vos aimables services.

A Genève, certains de ces politiciens mis sur la touche pensent déjà à se recycler... dans la « contestation ». Nous récolterons des signatures, nous lancerons des référendums, dit l'une. Nous ferons (re)descendre les gens dans la rue, dit l'autre. Michel Ducommun a décidément une conception bien particulière des mouvements sociaux. Son rôle, à la tête des fonctionnaires en lutte, ne lui a pas permis d'accéder aux plus hautes fonctions. Et bien, il remobilisera ses troupes. L'autonomie des syndicats, l'auto-organisation des travailleurs à la base. Non, il ne connaît pas.

Les déboires de la gauche socio-institutionnelle, sa perte de crédibilité, ne nous chagrinent pas vraiment. Nous ne pensons pas qu'il y ait de différences sérieuses entre un gouvernement avec des ministres de gauche et un gouvernement sans. Les salariés du secteur public, voyant leurs prétendus amis exclus des affaires, essayeront-ils, plus sérieusement, de résister aux mesures d'austérité ? Seul l'avenir nous le dira. Espérons seulement que si des luttes se produisent, elles ne servent pas uniquement, une fois encore, de rampe de lancement pour politicien en herbe.

Le programme de la droite vise surtout à démanteler progressivement l'Etat-providence, en faisant porter l'effort de restructuration par les travailleurs. L'Etat-patron qui « dégraisse » ses effectifs et fait des économies sur les salaires de ses serviteurs, encourage ainsi l'attitude offensive du patronat. Cette politique a déjà échoué partout ailleurs, mais comme en Suisse on est toujours en retard d'une guerre...

Avec le chômage qui augmente sans trêve, atteignant des proportions sans précédent. Le non-respect des conventions collectives de travail (CCT) de plus en plus fréquent. La précarité qui s'impose à des couches chaque fois plus importantes... le « coût social », comme on dit, est de plus en plus élevé. Ce n'est pas seulement dans les statistiques que l'on peut le mesurer. Il faudrait pouvoir évaluer le nombre de ceux qui « craquent ». Comptabiliser ceux que la marginalisation, les difficultés, l'appauvrissement

L'AFFRANCHI Périodique des Amis de l'A.I.T.

Editeur Responsable
André Bösiger

Pour toute correspondance



Réflexions Sociales
Case postale 172
1000 Lausanne 6 Ouchy
SUISSE

ABONNEMENTS

5 numéros 20 frs. (80FF)

VERSEMENT

André Bösiger
ccp 12-17661-5
CH-1227 Carouge GE

rendent malades. Combien sont-ils ceux qui s'estimaient à l'abri et qui voient aujourd'hui le plancher des vaches se dérober sous leurs pieds ? Face à ce désarroi, il faudrait bien que dans le monde du travail et dans la société en général, on remette en cause les attitudes de passivité.

Comment vont réagir les travailleurs face à la dégradation de leurs conditions d'existence. La peur du chômage risque de constituer un frein important dans l'apprentissage nécessaire de la résistance ouvrière. C'est dommage, car des luttes dans les services publics que l'on démantèle ou dans les secteurs «sains» de l'économie (chimie...) pourraient assez facilement aboutir à des succès (pensons à la récente grève d'Air-France). Au moment où les amortisseurs sociaux (syndicats, travailleurs sociaux...) sont réduits à leur plus simple expression, le patronat et l'Etat auraient intérêt à faire des concessions pour pas que le feu ne s'étende. Des grèves victorieuses, même partielles, même petites, pourraient entraîner des changements importants dans la mentalité des salariés de ce pays. Là se situe une partie de nos espoirs.

Nous comptons aussi sur ceux qui refusent radicale-

ment ce système, ceux qui croient encore à l'Utopie, ceux qui ne pensent pas que l'exploitation de l'homme par l'homme soit le seul horizon possible. Pour cette petite minorité inventive et sans maître, le moment est venu de s'ouvrir à ceux qui sont rejetés par le système. La colère peut se partager, comme l'espoir et la solidarité.

Des idées, des pratiques, qui tranchent complètement avec celles des experts en contestation officielle sont nécessaires, si l'on veut être écouté. Les gens ne sont pas dupes. Parlant des manifestants contre «l'escalade de la droite anti-sociale» un Genevois disait l'autre jour : «ils sont du même monde que ceux qu'ils contestent...», en faisant remarquer, bien à propos, que «si la droite était sociale ce serait le fascisme». A ce propos, rappelons qu'il existe, dans les rangs de l'UDC et aussi du parti radical, une tendance qui veut faire adopter des mesures de plus en plus répressives et obscurantistes. Ses promoteurs exploitent toutes les peurs du public. Pour y faire face, il ne sera pas suffisant de lutter pour maintenir nos acquis ou sauver ce qui peut l'être. Il faudra être capable d'élaborer et de faire connaître un projet qui soit à la fois subversif et crédible. Il y a dans les doctrines libertaires beaucoup d'idées qui méritent d'être étudiées, mises en perspective, ré-évaluées. C'est un travail de longue haleine, dans lequel nous essayons d'apporter notre grain de sel.

□

Pub

Les publications libertaires se multiplient dans notre joli petit coin de pays. Déjà au numéro huit, «l'Anarchiste déchaîné», se fend en quatre, tous les mois (!), pour nous servir une bonne dose de contre-info, d'humeur, d'humour... féroce parfois mais toujours sympa. Pour le recevoir une année durant, faire parvenir ses coordonnées et un billet de dix francs ou plus (soutien) dans une enveloppe à:

L'ANARCHISTE déchaîné
Case Postale 569
CH - 1180 ROLLE

Photographie — Erico, Genève



Au delà du syndicalisme

Ce texte constitue une contribution à la réflexion que mène actuellement notre internationale sur le syndicalisme en Europe. Les éléments que nous mettons en avant sont probablement connus de nos lecteurs suisses, mais nous avons jugé utile de publier ce document en tant que prise de position sur la question. La description que nous faisons du syndicalisme dans notre pays n'est évidemment pas exhaustive. Nous n'avons relevé que les tendances dominantes, sans entrer dans le détail des particularités locales ou sectorielles. Il va sans dire que les contributions complémentaires sont bienvenues.

Les Amis de l'AIT

LE syndicalisme suisse, tel que nous le connaissons aujourd'hui, s'est constitué à partir d'un modèle qui date de la fin des années '30. Avec la signature en 1937 de la première convention de paix du travail, qui exclu la grève comme moyen de lutte, une ère nouvelle s'est ouverte pour le mouvement ouvrier de ce pays. Il serait intéressant d'étudier comment cette convention de paix sociale, passée en premier lieu entre les patrons et le syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie, c'est progressivement imposée à tous les secteurs. Quelles furent les éventuelles résistances, les exceptions ponctuelles, etc. Il y aurait là un intéressant travail de recherche à faire... à une autre occasion. Cela dit, une remarque d'ordre général s'impose : la doctrine de la paix du travail, en vogue pendant la période fasciste, a été renforcée par le nationalisme qui a prévalu à l'époque de la seconde guerre mondiale. Les «trente glorieuses» qui ont suivi n'ont fait que renforcer l'idée que la patrie, qui avait échappé à la grande boucherie de 1939-45, et dont l'appareil productif avait été épargné, devait se tenir les coudes pour prospérer. La lutte des classes, l'internationalisme... devaient être jetés aux poubelles de l'histoire au nom du principe

suivant lequel «nous sommes tous dans le même bateau».

Le fondement de la paix du travail, c'est la négation de la lutte des classes. Concrètement cela signifie que les représentants des travailleurs s'asseyent aux tables de négociation et signent des conventions collectives, sans qu'une véritable pression n'ait été exercée sur les patrons. Pendant les années de vaches grasses, le patronat céda régulièrement des augmentations de salaire, que les dirigeants syndicaux attribuaient à leur habile stratégie. Sur plusieurs aspects la Suisse a accumulé un retard certain. L'horaire hebdomadaire de travail, par exemple, est resté l'un des plus élevés d'Europe (45 heures par semaine légalement, entre 40 et 45 suivant les conventions collectives). Le problème actuel c'est qu'avec la montée du chômage, la stratégie de collaboration de classe ne donne plus que des fruits amers. Nous y reviendrons.

EVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'UNE des particularités du marché du travail en Suisse explique aussi pourquoi une amélioration globale du niveau de vie

a été possible, sans lutte, pendant de nombreuses années. Cette particularité, que nous avons connue presque continuellement de la deuxième guerre mondiale à 1991, était celle du plein emploi. Et ce dernier a pu être maintenu, durant toutes ces années, grâce à une politique de l'immigration assez spéciale : on faisait venir des immigrés pendant les périodes d'expansion et on les renvoyait chez eux lors des crises (lors de la crise de 1975 plus de 200'000 étrangers ont quitté la Suisse).

Les syndicats sont partie prenante de cette gestion de la main-d'œuvre étrangère et en ont bénéficié. «Au début des années soixante, l'Union syndicale suisse avait demandé (...) que l'immigration de travailleurs étrangers soit rigoureusement limitée*». Depuis lors, les syndicats n'ont jamais manqué de demander que le nombre de permis de travail délivrés corresponde aux besoins de l'économie...

Pendant longtemps les travailleurs indigènes ont doublement profité de l'immigration. Les nouveaux venus occupaient les postes les moins bien rétribués et effectuaient les travaux les plus pénibles et comme leur nombre était soigneusement calculé en fonction des besoins (grâce à tout un système de permis saisonniers, de courte durée et annuels) le salarié suisse ne risquait pas de perdre sa place au bénéfice d'un étranger. D'autre part les travailleurs qualifiés pouvaient souvent obtenir des augmentations de salaire, sur simple demande, car le patron était dans l'impossibilité de remplacer un bon professionnel.

Avec la crise que nous connaissons

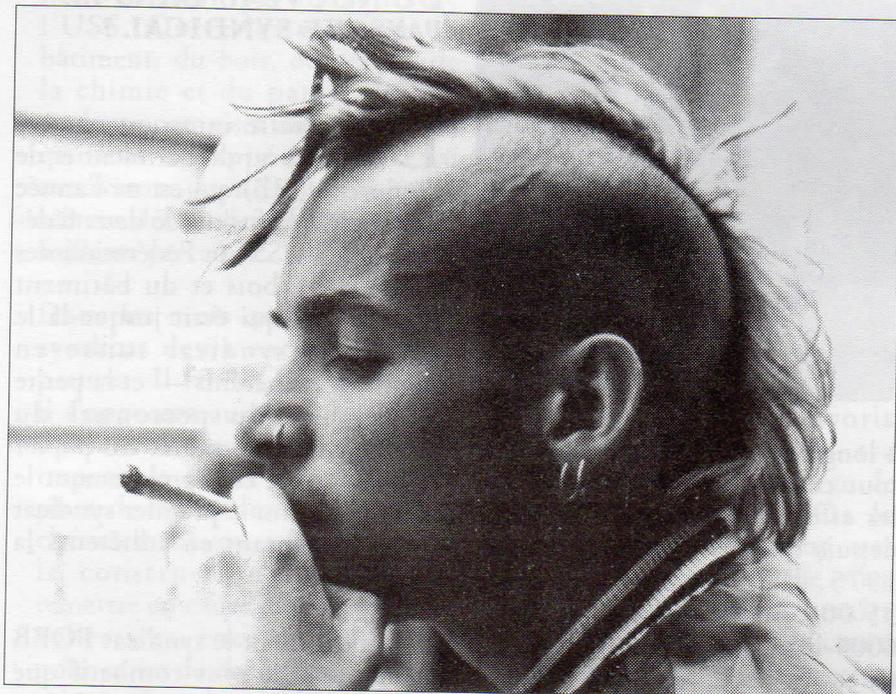
aujourd'hui, cette situation a changé. Les immigrés paient toujours le prix fort : le chômage les touche deux fois plus que les Suisses, mais cette fois la récession a été trop rapide et trop profonde, et l'on ne parvient plus à l'éponger sur leurs dos. Jusqu'à il y a deux ans le taux de chômage

ceptible de les défendre en cas de besoins.

La Suisse reconnaît le pluralisme syndical. La principale centrale est l'Union syndicale suisse (USS) qui est liée au parti socialiste. Il existe aussi d'autres centrales minoritaires comme la Confédération

conseillent le gouvernement et le parlement.

En Suisse il n'y a pas d'indépendance entre syndicalisme et politique, c'est tout le contraire. La récente élection au conseil fédéral (gouvernement) de Ruth Dreifuss qui était auparavant secrétaire de l'USS est là pour le prouver. D'autant que sa rivale à ce poste était aussi une dirigeante syndicale... Mais la propension à vouloir résoudre les problèmes syndicaux par la voie politique ne touche pas que le haut de la hiérarchie syndicale. On aurait pu espérer que le mouvement de la fonction publique (grève des fonctionnaires), à Genève, débouche sur autre chose qu'une candidature de Michel Ducommun, apparentée à celle de Christian Grobet (L'ancien leader du cartel intersyndical réconcilié avec le conseiller d'Etat). A Lausanne, cet automne, l'Union syndicale et le parti socialiste présentent ensemble leurs candidats au conseil communal, etc.



Photographie — Erica, Genève

était inférieur à 1%, il avoisine aujourd'hui les 5% (7% pour la Suisse romande).

PARTICULARITÉS DU SYNDICALISME SUISSE

Le taux de syndicalisation est relativement bas en Suisse, environ 26% des salariés. Mais ce chiffre n'a pas vraiment de signification car certains secteurs sont très fortement syndiqués alors que d'autres ne le sont pratiquement pas.

Les syndicats suisses sont en partie des syndicats de services. Certains syndicats mettent à disposition de leurs membres des caisses de prévoyance, des assurances maladie collectives ou autre. D'une manière générale les adhérents les considèrent comme une sorte d'assurance. Une institution sus-

des syndicats chrétiens... ainsi que des associations professionnelles de type plus ou moins corporatistes (sociétés d'employés...).

Parce qu'elle regroupe environ les deux tiers des syndiqués, l'USS est considérée comme l'organisation la plus représentative du monde du travail, et dans les faits c'est bien elle qui mène la danse dans le petit monde du syndicalisme suisse, c'est pourquoi nous ne parlerons que de cette centrale.

Selon ses propres dirigeants «l'USS fait partie des quatre grandes organisations centrales de l'économie avec l'Union suisse du commerce et de l'industrie, l'Union suisse des arts et métiers (deux organisations patronales ! ndt.) et l'Union suisse des paysans»*. Cette place enviée permet à certains de ses dignitaires de siéger dans les nombreuses commissions d'experts qui

D'autre part, la démocratie semi-directe que connaît la Suisse est utilisée par les syndicats pour mettre en avant des revendications, ou s'opposer à des décisions gouvernementales. Récemment l'USS a essayé, sans succès, de s'opposer par référendum à une modification de l'assurance chômage. Antérieurement elle avait tenté, par le moyen de l'initiative populaire (récolte de signatures, suivie d'une votation) de faire inscrire dans la constitution fédérale l'abaissement de l'âge de la retraite, la semaine de 40 heures, l'assurance maternité... autant de tentatives que d'échecs. Pourtant la force des syndicats suisses se mesure bien plus à leur capacité de récolter des signatures pour des votations, et par là à tenter de faire obstacle à certaines décisions du pouvoir, que par celle d'organiser les travailleurs à la base.



Photographie — Erico, Genève

CONSERVATEURS ET REFONDATEURS

Au cours des années, certaines divergences se sont manifestées au sein de l'USS, ou pour être plus précis de entre les diverses composantes de l'appareil syndical. (Les syndicats suisses manquent cruellement de militants; entre la masse des adhérents et l'élite des permanents syndicaux il n'y a pas beaucoup de monde...).

Nous avons d'un côté un secteur très attaché à la paix du travail et de l'autre côté un secteur qui, sur le plan du discours en tout cas, en revient à donner au mot syndicat un peu de contenu.

En simplifiant on peut dire que, comme le parti socialiste suisse, le mouvement syndical est aujourd'hui divisé entre une aile conservatrice qui ne souhaite rien d'autre que de continuer à participer à la gestion du système (les socialistes suisses participent aux gouvernements de coalition au niveau fédéral et dans un certain nombre de cantons), et une aile «contestataire» qui se préoccupe plus de la crédibilité et de la suivie

à long terme du mouvement. Car tout comme l'électorat socialiste, les effectifs syndicaux s'effritent depuis quelques années. Depuis 1975, l'USS a perdu environ 35'000 membres dont près de 6000 l'an passé. Ce qui représente, en un an, un manque à gagner de 1,8 million de francs. Si ça continue comme ça, ce sont les bureaucrates syndicaux qui risquent de se retrouver au chômage !

Depuis son origine, l'USS est constituée par des fédérations d'industries (une quinzaine) organisées par secteurs et passablement indépendantes les unes des autres. Or il se trouve que les divergences, dont nous avons parlé ci-dessus, opposent actuellement les deux principales fédérations.

La Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) est dans le camp conservateur. Ce syndicat accepte, sans état d'âme, la collaboration de classe et est disposé à signer facilement toute convention collective pourvu que le patronat continue à l'accepter comme interlocuteur privilégié. Récemment, la FTMH a signé une convention collective pour l'industrie des machines qui

contient un «article de crise» autorisant le patronat, en cas de difficultés économiques, à prolonger l'horaire de travail de 40 à 45 heures par semaine, sans compensation salariale, et à supprimer le 13^e salaire si nécessaire.

DU NOUVEAU DANS LE PAYSAGE SYNDICAL ?

DANS l'autre camp on trouve le syndicat du bâtiment et de l'industrie (SIB) qui est né l'année dernière de la fusion de deux fédérations de l'USS : la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) — qui était jusque-là le deuxième syndicat suisse en nombre d'adhérents — et la petite Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier (FTCP). Avec ce regroupement le SIB est devenu le premier syndicat suisse, dépassant en adhérents la FTMH.

Historiquement le syndicat FOBB a toujours été plus combatif que les autres. Cette combativité se manifeste encore régulièrement par des opérations «coup de poing» à l'encontre des patrons qui ne respectent pas les conventions collectives, qui emploient des travailleurs au noir, etc. Cette «combativité» a entraîné un effet pervers. Depuis 1970, la FOBB est parvenue à faire accepter, par les employeurs de la branche, l'introduction d'une «contribution professionnelle» obligatoire qui représente 0,5 à 1% du salaire. La part provenant des travailleurs organisés est restituée au syndicat, qui la rembourse à ses membres (la part des non-syndiqués va à une caisse paritaire). Autrement dit, les syndiqués récupèrent la somme qui leur est prélevée d'office et comme la cotisation syndicale est inférieure, c'est intéressant financièrement. C'est ce que les employés du syndicat vont expliquer sur les chantiers aux nouveaux venus, des immigrés généralement : «adhérez au

syndicat, vous gagnerez plus d'argent !» Pas étonnant, dès lors, que dans le secteur du bâtiment plus de 90% des ouvriers soient syndiqués. Mais ce n'est pas ainsi que l'on recrute des militants.

La création du SIB constitue une remise en cause de la traditionnelle division par branches de l'USS. Outre les secteurs du bâtiment, du bois, du textile, de la chimie et du papier, le SIB souhaite organiser des travailleurs qui ont échappé jusqu'ici au mouvement syndical comme le secteur des services privés, les travailleurs précaires...

Dans les mois qui viennent ce syndicat devra encore faire ses preuves. Il faudra voir comment il s'opposera aux grands patrons de la chimie qui souhaitent imposer le salaire au mérite à la place de la compensation du renchérissement, ou aux patrons de la construction qui veulent remettre en cause des conventions collectives, encore en vigueur, pour cause de conjoncture économique. Tout le problème sera de

convaincre une classe ouvrière anesthésiée par 50 ans de paix sociale et apeurée par la montée du chômage, de la nécessité de se mettre en grève. Les mouvements qui se produiront, s'ils ont lieu, seront évidemment encadrés, dès le départ, par l'appareil syndical, comme nous avons pu le constater lors de quelques récentes mobilisations. Des grèves oui, mais quand on vous le dit et c'est nous qui négocions, tel est le message de l'appareil syndical «réfondeur».

PESSIMISTES ?

NOUS le sommes. Pour nous, le syndicalisme est nécessaire dans la mesure où il favorise l'auto-organisation des travailleurs, la prise en charge des gens par eux-même. Or les syndicats suisses n'ont pas, jusqu'ici, favorisé une telle orientation, tout au contraire. Travailler au sein des syndicats de l'USS ne nous semble pas intéressant, en tout cas pour l'instant.

Cela a été tenté depuis une vingtaine d'année par l'extrême-gauche, sans véritable succès. Seuls certains militants sont montés dans la hiérarchie syndicale...

A notre avis, un renouveau des luttes ouvrières en Suisse ne pourra émerger qu'accompagné d'une critique fondamentale du système capitaliste. Cette critique existe en Suisse, elle surgit périodiquement sous forme de mouvements de jeunes, de squatters, d'«autonomes», etc. Ses acteurs se situent souvent hors du monde du travail qu'ils rejettent. Mais pour vivre, ils sont malgré tout amenés à accepter des emplois souvent précaires et mal payés. On pourrait espérer que les expériences de lutte acquises dans ces mouvements pénètrent aussi, à l'occasion, le monde du travail.

D'un autre côté, le chômage qui touche avant tout les jeunes (en ce moment, la moitié de ceux qui terminent leur apprentissage se retrouvent sans emploi) est susceptible de renforcer la cohorte de ceux qui ne croient plus dans ce système.

Sans vouloir conclure, nous partons de l'hypothèse qu'un renouveau du mouvement ouvrier suisse a peu de chance de venir de l'appareil syndical, malgré les remises en causes qui l'animent en ce moment. Mais peut-être que certains déçus des syndicats pourraient malgré tout nous surprendre. Soyons donc attentifs.

□

*Les syndicats en Suisse, Union syndicale suisse, Bienne, 1976.

UNION SYNDICALE SUISSE	MEMBRES EN 1992
Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB)	129'319
Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH)	109'517
Fédération suisse des cheminots	60'303
Syndicat suisse des services publics	42'530
Union PTT	29'424
Fédération suisse des travailleurs du commerce des transports et de l'alimentation (FCTA)	24'607
Syndicat du livre et du papier	15'010
Divers	25'838
Total	436'548

1980 Les années "chômage"

1990 Les années "flexibilité"

Diminuer le temps de travail, partager le travail... voici des idées qui sont pour le moins d'actualité. Dans cet article, deux de nos compagnons de la CNT-F nous montrent comment ces revendications traditionnelles du mouvement ouvrier sont aujourd'hui complètement détournées, à leur profit, par les capitalistes. A partir de l'exemple français, nos compagnons nous mettent en garde contre l'utilisation perverse qui est faite de nos aspirations légitimes. Face à la précarité qui se généralise, ils nous appellent à préparer une riposte qui, pour être efficace, doit être envisagée sur le plan international.

Eric du Mans – Serge de l'Hérault

DURANT les années 80, l'Europe a vécu une période de restructuration des entreprises et de modernisation de l'outil de production. En France, cette politique économique a eu pour effet direct la suppression d'un million d'emplois industriels.

Aujourd'hui, nous entrons dans l'ère de la flexibilité généralisée, qui trouvera sa légitimité et son champ d'application dans l'Europe de 1993. Le chômage est un véritable traumatisme pour la population, c'est pourquoi les patrons et les gouvernements ne sauraient lui demander de nouveaux sacrifices sans paraître se soucier de ce fléau.

Grâce à l'hémorragie constante d'emplois, dont ils sont responsables, les patrons, aidés par les médias, ont lancé le débat sur le partage et la réduction du temps de travail. Celui-ci masque en fait une dérèglementation totale de l'organisation du travail au seul profit du capital.

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL — PARTAGE DU TRAVAIL

RÉDUCTION et partage du travail participent à une même logique, mais on emploie des termes différents selon que l'on s'adresse à des travailleurs à temps complet, aux chômeurs, ou aux femmes (temps partiel). Multiplier les termes n'a pour but que de cacher le véritable

objectif : la flexibilité. Ce projet répond à un nouveau style de production et de gestion de l'entreprise : le "juste in time".

«Une nouvelle musique : rapidité de la production (conception assistée par ordinateur...), rapidité des échanges (logiciels transports...), permet de répondre à la demande presque simultanément. Les frais de trésorerie et de stock sont réduits. C'est la politique du "zéro stock", y compris le stock de main-d'œuvre. Grâce à ce concept de production flexible, à la demande, "on tend à fabriquer ce qui est déjà vendu ou ce qui est en passe de l'être". Cette tendance est "révolutionnaire" en ce qu'elle liquide fondamentalement un concept clé du libéralisme : la loi de l'offre et de la demande.» (Extrait tiré des textes de préparation au camping de la CNT-F, août 1992).

L'application du "juste in time", en termes d'organisation globale, se traduira par la disparition de la gestion hebdomadaire et journalière, au profit d'une annualisation du temps de travail.

On estime que l'on travaille en France, 1600 heures par an. Cette quantité d'heures de travail ne sera plus basée sur les 8 heures par jour et 5 jours par semaine, mais sera déterminée par les besoins de la production. Le patron répartira comme il l'entend ce quota. Finalement il gèrera nos vies (loisirs, vie de famille...) De plus ce procédé fait disparaître tout un pan des acquis sociaux : les deux jours de repos hebdomadaires consécutifs (avec le dimanche), la double compensation du travail dominical, le

paiement en heures supplémentaires, le chômage technique. On peut même aller jusqu'à imaginer le rattrapage des jours de congé maladie, puisqu'il faudra avoir effectué le nombre d'heures fixé pour l'année.

Pour faire accepter cette flexibilité, on n'a pas seulement recours au chantage au chômage. Ces derniers mois les médias, suite à un rapport sénatorial (Jean Arthuis), ont fait le forcing pour présenter les délocalisations comme un péril majeur. Citation tirée du rapport : «trois à cinq millions d'emplois en Europe sont menacés. 20% au moins vont disparaître. Agro-alimentaire, infor-

MAASTRICHT C'EST LE OUI!



matique, etc..., aucune activité, aucune qualification ne pourrait résister face aux bas salaires des pays du tiers-monde».

Ce matraquage a pour objectif évident :

- imposer la flexibilité comme parade aux délocalisations;
- préparer psychologiquement à des réductions de salaire.

S'il est vrai que pour des produits de grande série, totalement standardisés,

sans grande valeur ajoutée, l'immigration des entreprises vers des pays à main-d'œuvre bon marché continuera inévitablement (c'est l'ultime étape du taylorisme). Il faut préciser que les produits venus d'Asie ne représentent que 3% du commerce français. Le gros des délocalisations s'effectue en Europe, dans le cadre de la régionalisation. Le tiers-monde ne répond pas aux impératifs du "just in time" et de ses séries courtes, à contrario des idées reçues sur la délocalisation. Par exemple, la division "composant" de Hewlett packard à Grenoble a réussi à obtenir des prix de revient comparables à ceux de l'unité de Singapour, en jouant sur l'adaptation et la flexibilité de son outil industriel.

Les travailleurs et les chômeurs français ne sont pas les seules victimes de la nouvelle donne "just in time", partout en Europe la flexibilité est en marche.

L'EUROPE

LA mise en place du marché unique de 1993 n'est, ni plus ni moins, que l'application de toutes les mesures citées précédemment. En créant un marché sans frontières intérieures, le capitalisme européen se donne un moyen d'accroître son essor et de peser dans la compétition mondiale, sous prétexte de faire face aux USA et au Japon.

L'échéance de 1993 n'est qu'un acte de la mondialisation de l'économie. Ce n'est pas, comme on nous le présente, un affrontement de l'Europe contre le Japon et les USA, mais plutôt une zone de libre échange soluble dans le marché international. Le marché européen, fort de ses 320 millions d'habitants est le plus peuplé du monde industrialisé.

Il y a quelques mois, au niveau du GATT, un accord tacite a été conclu entre les USA, le Japon et la CEE. Les USA sont assurés de garder le leadership de l'agro-alimentaire au niveau mondial. Le Japon obtient la possibilité d'accélérer sa pénétration du marché européen (principalement dans le secteur automobile). La CEE quant à elle obtient le quasi monopole des marchés de l'Est.

La Confédération européenne des syndicats (CES) est partie prenante de ce processus. Il y a quelques années déjà, la CES a signé, avec les patrons européens, un accord sur la mobilité (délocalisation, mobilité des salaires, mobilité dans l'entreprise ou polyvalence...). Le seul point de divergence a porté sur le fait que la CES demandait une gestion paritaire des entreprises. Bref, ils s'associent aux patrons pour nous rendre flexibles, mal-léables, corvéables.

Les travailleurs n'ont rien à attendre des valets du capital. Ils doivent se méfier des revendications qu'ils seraient amenés à défendre. Comme on l'a vu, la question de la réduction du temps de travail est fort complexe. Les pièges qui nous sont tendus doivent nous amener à bien réfléchir aux mots d'ordres que nous serons amenés à défendre.

CONTRE LA FLEXIBILITÉ

IL faut, dans un premier temps, entreprendre un travail de vulgarisation de tous ces problèmes, car bien peu de monde en saisit la globalité. Même les adhérents des centrales réformistes ne sont pas informés des accords scandaleux que leurs bureaucrates passent avec le patronat européen.

Il faudrait ensuite faire un état des lieux, même limité (caractéristiques, législation, exemple...) de l'avancée de l'harmonisation entre les pays. Cet état des lieux ne devra pas seulement servir à notre réflexion internationale. Il devra être divulgué aussi largement que possible, pour permettre une prise de conscience de l'urgence qu'il y a à établir une riposte internationale face à un capitalisme qui a déjà aboli ses frontières.

La réduction du temps de travail doit rester une revendication constante et légitime des travailleurs, mais elle doit obligatoirement être liée au partage des richesses. Il faut préciser que nous réclamons une réduction qui soit à la fois hebdomadaire et journalière.

La réduction du temps de travail doit rester une revendication constante et légitime des travailleurs, mais elle doit obligatoirement être liée au partage des richesses. Il faut aussi préciser que nous réclamons une réduction qui soit à la fois hebdomadaire et journalière (...). Cette réduction doit s'accompagner obligatoirement de créations d'emplois non flexibles, non précaires.

Aujourd'hui, de telles revendications peuvent paraître illusoire, vu le faible rapport de force. Elles peuvent néanmoins permettre de comprendre que le progrès technique n'est souhaitable que s'il permet à l'homme une plus grande maîtrise de sa vie. A partir de là, on peut penser que l'on brisera, dans les têtes, la justification de la logique productiviste. Un premier pas vers l'abolition du salariat.

Ce ne sont pas seulement les revendications qui doivent être envisagées à l'échelle du continent, il doit en être de même des mobilisations. Car, si un mouvement fort s'élevait contre la flexibilité dans un seul pays, on peut craindre que pour briser la lutte, le patronat utilise la fuite des capitaux et les délocalisations.

Fait à Frontignan le 10.10.93.

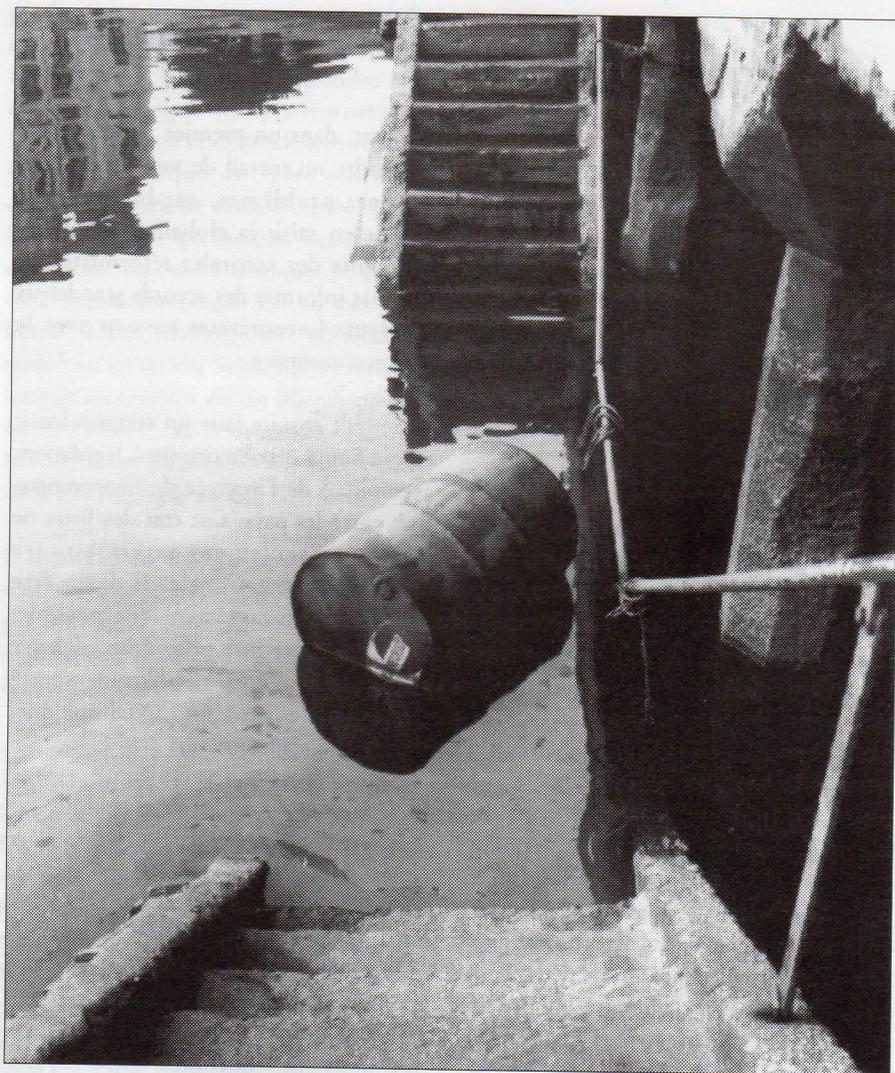


SAUVER LE SITE DE VINGRAU

APPEL À LA SOLIDARITÉ

Les Amis de l'A.I.T.

Dans la société actuelle, l'exploitation des ressources naturelles se fait souvent au mépris des nuisances que cela comporte pour les populations concernées et l'environnement en général. Une usine ou une décharge s'installe et on en subit les désagréments, car la "vie moderne" est à ce prix. Mais parfois, ici ou là, des gens refusent de voir se dégrader leur cadre de vie, refusent de compromettre l'avenir des générations futures, malgré les belles promesses des promoteurs. C'est ce qui se passe dans la vallée de Tautavel-Vingrau, au sud de la France (Pyrénées Orientales), où depuis 1989, les habitants d'un petit village résistent à l'installation de carrières de carbonate de calcium.



PHOTOGRAPHIE — ENCO. GENEVE

SITUÉ à proximité de Perpignan, Vingrau est un site magnifique, jusqu'ici bien préservé. On y trouve des espèces végétales rares et protégées, ainsi que de nombreux vestiges archéologiques. Ses habitants vivent de la culture de la vigne (les vins de Vingrau, tous en appellation d'origine contrôlée, obtiennent régulièrement des places d'honneur dans les concours) ainsi que du tourisme sportif; les crêtes et murailles qui surplombent la vallée offrant de nombreuses possibilités aux alpinistes et randonneurs. La zone convoitée a, de plus, été reboisée, avec des fonds publics, entre 1956 et 1962.

UNE ENTREPRISE À CAPITAUX SUISSES

LE promoteur des carrières est la société OMYA, filiale du groupe suisse Plüss-Staufner AG, domicilié à Oftringen dans le canton d'Argovie. Le carbonate de calcium entre dans la composition de produits tels que les plastiques, peintures, produits de nettoyage... Le gisement de Tautavel-Vingrau est constitué d'un marbre extrêmement pur et très blanc qui est utilisé sous forme de granulés, (carrelages et revêtement de façades) ou broyé (charges minérales pour l'industrie).

Cette société exploite déjà un gisement voisin dans une zone considérée comme moins sensible, mais dont le voisinage a pu apprécier les nuisances. Selon la société coopérative vinicole "l'Agly" de Cases-de-Pène, le vent marin, très fréquent chez eux, entraîne un épais nuage blanchâtre granuleux qui se dépose sur la vigne et qui atrophie plantes et fruits; le raisin doit alors être vinifié séparément pour préserver la qualité des apports de vendange non touchés. Quant aux arbres fruitiers, en majorité des abricotiers, leurs fruits sont désormais inconsommables.

RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS

LORSQUE la société OMYA dépose un dossier de demande d'ouverture de carrière sur la commune Vingrau en 1989, elle doit faire face à l'opposition unie de la po-

pulation, du maire et du conseil municipal. Un comité de défense se crée. De nombreuses associations telles que la Société catalane de botanique et d'écologie végétale, le Club alpin français... ainsi que des associations de vignerons et d'artisans organisent des réunions publiques d'information sur les thèmes de l'environnement.

Fin 1990 la société OMYA dépose un nouveau dossier prétendument plus respectueux de l'environnement. En fait c'est le même qu'avant, avec en prime une unité de concassage et une prévision d'exploitation de vingt ans pour neuf millions de tonnes.

LES ÉLUS CONTRE LE PEUPLE

AU printemps 1991, les choses commencent à mal tourner. Les convictions du maire puis d'une partie du conseil municipal s'effondrent: "pressions administratives, promesses ?..." On ne sait, en tout état de cause les élus du peuple décident de passer outre la volonté de leurs administrés (98% des villageois s'étaient prononcés contre le projet par pétition). En mai 1991, après la démission de quatre conseillers qui reprochent au maire de ne pas tenir sa parole, les sept élus restant décident, à cinq contre deux, d'autoriser les carrières. Toute cette mascarade a eu lieu alors que les villageois assiégeaient une mairie protégée par cent quarante gendarmes mobiles envoyés par le préfet.

Depuis lors, les opposants ont entrepris diverses démarches en vue de faire classer le site, jusqu'ici sans succès. A l'heure actuelle les habitants craignent que les promoteurs profitent de la période des vendanges pour faire démarrer les travaux.

JUSQU'AU BOUT

L'APPEL à la solidarité avec Vingrau nous est venu de compagnons anarcho-syndicalistes, militants de la CNT, qui participent à cette lutte. Le combat écologique fait partie des préoccupations de la CNT, aussi bien sur le lieu de travail que de façon globale. Dans le sud de

la France, certains de nos compagnons sont également partie prenante de la lutte contre la construction du tunnel du Somport en vallée d'Aspe. Pour les militants de la CNT, être syndicaliste ne signifie pas défendre n'importe quelle initiative susceptible de créer des emplois. A Vingrau comme ailleurs, ils estiment que les éventuelles retombées économiques immédiates ne peuvent compenser la dégradation à long terme d'un site. D'autre part, comme partisans de l'autogestion, ils ne peuvent accepter qu'une poignée de politiciens et de promoteurs décident de l'avenir de toute une population. Dans ce cas, l'action directe (l'organisation de la résistance par les personnes concernées) qu'ils préconisent a spontanément été adoptée par les habitants. Une raison de plus pour être solidaire.

Nous pensons que ce combat est important pour tous ceux qui refusent qu'au nom de prétendues nécessités économiques, on détruise notre patrimoine naturel. Bien des gens considèrent que les luttes écologiques servent à obtenir quelques concessions de type cosmétique. La société OMYA offre par exemple "pour favoriser l'intégration visuelle" des carrières, de recolorer "le fond de taille par projection de matières colorantes". Les habitants de Vingrau ne risquent pas d'avaler de telles couleurs, ils sont décidés à aller jusqu'au bout. En ce moment ils attendent les bulldozers de pied ferme, bien décidés à résister.



Lausanne, le 26 septembre 1993

Si vous voulez être tenu au courant des suites de cette lutte et/ou la faire connaître autour de vous, prenez contact avec :

Les amis de l'AIT
Réflexions sociales
Case postale 172
CH-1000 Lausanne 6 Ouchy

Les anarchistes en 1900

DU 19 au 22 septembre 1900, un congrès ouvrier révolutionnaire international devait se tenir à Paris. Il avait été convoqué par des militants anarchistes et socialistes révolutionnaires. Interdit par le gouvernement Waldeck-Rousseau, dont faisait partie le socialiste Millerand, le congrès ne pu avoir lieu. Par contre les contributions des délégués furent publiées dans le supplément littéraire du périodique «Les Temps Nouveaux» de Paris.

Il y avait deux rapports sur la Suisse, dont nous avons sélectionné de larges extraits, que l'on trouvera ci-dessous. Le texte intitulé «conditions de la propagande anarchiste en Suisse» porte la signature d'un anarchiste italien : Nino Samaja. Celui sur «Le mouvement en Suisse» provient du «groupe révolutionnaire de Lausanne». Toute ressemblance avec des faits récents ne serait qu'une pure coïncidence.

CONDITIONS DE LA PROPAGANDE ANARCHISTE EN SUISSE

QUICONQUE s'occupe tant soit peu de sociologie doit, de bonne ou de mauvaise volonté écouter — s'il est étranger à la Suisse — le discours suivant : «Chez nous, dans notre libre et démocratique pays, vous ne trouverez pas de pauvres, vous cherchiez vainement des persécutés [pour] délits d'opinions; notre législation (...) est un modèle de prévoyance et de liberté; l'initiative populaire saura la modifier au fur et à mesure que la nécessité s'en présentera. La question sociale, si elle existe (...), trouvera sa solution pacifique et naturelle par l'action désintéressée de nos hommes d'Etat.» Nous pourrions poursuivre cette rengaine encore pour quelque temps, si on pouvait y attacher quelque intérêt et surtout quelque vérité. Nous préférons exposer les conséquences que chaque Suisse se croit en droit de déduire de cette... heureuse condition.

L'orgueil légitime d'être né en Suisse se manifeste tout naturellement par le chauvinisme, qui, pour ne pas être aussi tapageur et violent qu'en France, n'en est pas moins étroit et exclusif.

(...) nous voyons se développer sans cesse l'étatisme politique. (...) avec le nombre des bureaucrates, les tripotages et les pots-de-vin croissent, la conception de l'infaillibilité de l'Etat se développe, l'esprit de critique diminue. (...)

La grève de 1898 à Genève peut nous fournir des détails très intéressants pour mieux caractériser l'état d'âme étatiste des citoyens suisses. Une grève très légitime (...) devint, quelque jours après, par des raisons de solidarité, la grève générale du bâtiment. (...) Quelques bagarres, comme dans tout mouvement ouvrier, se produisirent. Cela suffit pour que le Conseil d'Etat du canton (duquel M. Thiebaud, social-démocrate faisait et fait encore partie) adressât un manifeste menaçant à la population et convoquât les troupes. (...) Dans les rares bagarres, quelques gendarmes furent égratignés : la population tint à les récompenser par une souscription publique qui atteignit presque 22'000 francs (...).

Avec les condamnations et les expulsions, les seules conséquences de la grève ne se bornèrent pas là.

M. Ody, député et entrepreneur proposa au grand Conseil du canton une loi sur les conflits collectifs pour empêcher les grèves; les députés social-démocrates s'y rallièrent, et maintenant, après la pacifique et naturellement inefficace protestation des syndicats ouvriers (ils essayèrent — tout simplement — le référendum...), la liberté d'association en matière de travail est régie par la loi du «12 février 1900». Elle impose l'arbitrage obligatoire, fixe le tarif des salaires et défend [interdit] la grève. (...)

Et ce même étatisme fausse le mouvement ouvrier; les syndiqués deviennent de braves garçons qui aiment se plaindre à leur papa, l'Etat, dans toute querelle, qui réclament sa protection et son intervention en tout et partout. Ils se croient avec ça bien avancés et surtout bien progressistes.

(...) les social-démocrates sont les partisans les plus acharnés de l'étatisme, qui envahit de plus en plus toutes les rares manifestations de la vie suisse. Et ils ne bornent pas leurs activités à propager les principes étatistes (...); ils participent aussi au fonctionnement de l'Etat, économique ou politique, ils ont dans la bureaucratie suisse, eux aussi, leur places :

Dans la vie des partis, les chefs sont les seuls qui soient connus

par le grand public et dont on connaît la vie. Je dois donc me borner, surtout parce qu'étranger, depuis deux ans en Suisse, à fournir quelques exemples de chefs social-démocrates fonctionnaires :

Canton de Zürich : Grenlich, secrétaire ouvrier payé par l'Etat; Lange, juge de district; Vogelsanger, chef de la police.

Vevey : Von der Aa, chef de la police et président du syndicat typographique.

Canton de Genève, nous avons sept députés social-démocrates, dont : Sigg, secrétaire ouvrier romand, est employé fédéral; Schaeffer, secrétaire, payé par l'Etat, de la chambre du travail; Triquet, juge de paix, Thiebaud, conseiller d'Etat à 5'000 francs

par année; Renaud, conseiller administratif à 4'000 par année.

Le président du parti social-démocrate, Kremm vient d'être nommé agent du recensement (...). La conquête des socialistes par le pouvoir, selon l'heureuse expression de Pierre Kropotkine, marche bien et bien vite en Suisse. Les conditions de la propagande sont, comme on voit, des plus difficiles (...).

D'autres causes que nous allons brièvement exposer, rendent encore plus difficile la propagande des idées de liberté en Suisse.

Les étrangers riches sont une des plus fortes ressources du pays. «Nous n'apprenons à personne, écrivait en 1898 le Journal des Débats, que l'exploitation des hôtels et des voyageurs constitue

pour la Suisse une industrie éminemment nationale. (...)»

Les étrangers riches cherchent des repas succulents et des digestions paisibles, des jolies femmes et de solides valets de chambre, d'honnêtes tripots. Pour conserver leur clientèle le gouvernement empêche de son mieux toute propagande théorique des idées libertaires (...).

Chaque citoyen suisse justifie les mesures réactionnaires de son gouvernement avec cette plainte : «on vient de livrer tel réfugié politique à l'Italie; c'est mal; mais c'est un mal nécessaire. La Suisse est un petit pays, dont l'indépendance est toujours menacée...» Et avec la peur de l'étranger, la gloire de la patrie, la sécurité des étrangers riches, on fait avaler au peuple les mesures les plus réactionnaires, les moins courageuses.

La peur de l'étranger consiste surtout en ceci : une grande partie des capitaux suisses sont employés à l'étranger. C'est pour rendre le sultan agréable aux capitalistes suisses établis en Turquie que M. le conseiller fédéral Hauser injurait tout dernièrement les Jeunes Turcs réfugiés en Suisse et obtenait du Conseil fédéral leur expulsion.

Mais la mesure la plus nuisible à la propagande reste toujours l'expulsion dont on use sans scrupules (...). Je viens de relever ces jours-ci la liste des expulsions fédérales; je m'occuperai peut-être un de ces jours à dresser celle des expulsions cantonales. On saura alors quoi penser de l'hospitalité suisse, du droit d'asile dont prétend s'ennoblir ce pays.

De 1879 à 1899, 224 sujets étrangers, en grande majorité anarchistes, étaient expulsés du territoire de la confédération, et en partie livrés à leur pays d'origine, pour des causes purement politiques....



suite page 14

LE MOUVEMENT EN SUISSE

Depuis quelques années, la propagande des idées communistes-anarchistes semblait bien atteinte. Les vieux internationalistes, perdus dans la masse des chauvins qui forment la presque totalité des Suisses, étaient obligés pour ainsi dire, à une inaction quasi absolue. (...) le mouvement était, en effet, nul ou à peu près. (...)

Bref, la social-démocratie s'empara, il y a vingt ans, du monde ouvrier suisse. Comme partout elle fut une mystification : pas une miche de pain de plus n'apparut dans aucun ménage de miséreux, mais de précieux socialistes se prélassèrent dans les fauteuils parlementaires; quelques-uns mêmes parvinrent, à force de cris, à se caser dans l'administration. Ils furent satisfaits. Le prolétariat, vite oublieux de son sort, ne pensait qu'aux urnes; il eu de nouveaux maîtres. Hypnotisé encore par les promesses fallacieuses, il ne se plaignit et ne se plaint pas trop. (...)

Mais cette fâcheuse tendance semble, cependant, décroître; sans nous targuer de rien, l'horizon social nous permet cet augure. Par-ci, par-là, à Berne, Lausanne, Zürich, Genève, des scissions socialistes se préparent, si elles n'existent déjà. Les travailleurs, en certains endroits, ne vont plus au scrutin avec la même ferveur, et — n'était le caractère toujours plus ou moins apathique des Suisses — on pourrait croire à un léger dégoût du parlementarisme. Peut-être ce dégoût n'est-il que l'expression paresseuse d'appétits non satisfaits ? Car — il faut le dire sans réticence — l'idéal de l'ouvrier suisse n'est pas de s'affranchir du salariat et des gouver-

nements; son idéal, d'un égoïsme tout bourgeois, est de devenir patron; n'en voit-on pas de ces travailleurs — bien ignorants des questions sociales, hélas ! — ouvrir pudiquement une petite boutique pour exploiter à leur tour ? Outre cela, le nationalisme s'en mêle; dans leurs revendications, les prolétaires demandent souvent, sous prétexte de concurrence, que le travail ne soit accordé qu'à ceux du pays. Un tel état d'esprit est des plus déplorable. Que peut-on attendre d'aspirations aussi mesquines, soigneusement entretenues, du reste, par les chefs socialistes qui savent en tirer profit lors des élections ? Tout ceci est de la politique passablement écœurante, mais combien compréhensible !

Toutefois, il serait exagéré de prétendre que le monde ouvrier suisse, si un bon élan était donné, serait incapable d'un bel effort, généreux, libertaire, de solidarité internationale. La Fédération jurassienne, d'énergique mémoire, est là qui vous le prouve. L'élément anarchiste n'est pas mort; il dort et se réveillera; il se réveille !

Et les faits confirment ces dires.

A part les socialistes-anarchistes italiens disséminés un peu en toute l'Helvétie, et qu'on pourrait chiffrer par un millier au moins, on peut parler des "sympathiques", tout aussi nombreux. A ce contingent, joignez une centaine de camarades allemands, autrichiens, français, et vous aurez le bilan des révolutionnaires étrangers (...). Quant aux anarchistes essentiellement suisses, une activité bienfaisante semble s'emparer d'eux. Il y a des isolés. D'autres, en maintes localités

fondent des groupes qui disparaissent, se reforment sans cesse (...).

En résumé, le mouvement communiste-anarchiste existe en Suisse, très faible, il est vrai, mais enfin il existe. Un journal bimensuel et bilingue, *Le Réveil* socialiste-anarchiste, en est l'écho. C'est déjà quelque chose.

Un mot encore. Deux milieux, casernes et syndicats demandent notre propagande.

Dans les casernes, il faut inviter les soldats à ne plus marcher. Ceux à qui répugne le service militaire, sont suffisamment nombreux pour pouvoir protester collectivement, sans danger; cela c'est déjà fait dans les rassemblements de troupes, et les "supérieurs" n'avaient qu'à se taire. Les actes individuels (refus de servir...) doivent être fermement encouragés; deux à trois mois de prison en sont la sanction; la liberté en serait le résultat.

Dans les syndicats, notre action est plus urgente encore, pour y faire germer cette idée de grève générale qui, seule, révolutionnera le taudis. En effet — nous parlons de la Suisse, s'entend — la révolution, comme telle, n'attirerait que peu les travailleurs; l'esprit national est trop légalitaire; et puisque les grèves partielles échouent presque toujours — ce qui est inévitable — la grève générale systématiquement organisée par les syndicats ouvriers, reste l'unique moyen pour saper la société actuelle (...).

A l'œuvre donc, anarchistes de la Suisse ! Tout espoir de Révolution n'est pas perdu; nous y arriverons par la grève générale, résumant en elle, les grèves militaires, et les grèves partielles.

Agissons; ce sera l'émancipation



Argentine 1919

La semaine tragique

Lors de l'une des rencontres mensuelles du Centre international de recherche sur l'anarchisme (CIRA) de Lausanne, certains d'entre-nous ont eu l'occasion de visionner un bout d'une vidéo, sur la semaine tragique de janvier 1919 à Buenos Aires. Ce film inachevé, mélangeant fiction et documentaire, le tout en Espagnol, n'était pas vraiment facile à comprendre. Dans le but d'en savoir un petit peu plus sur cette histoire, j'ai mis le nez dans quelques livres et brochures sur le mouvement anarchiste en Argentine. Voici ce que j'ai découvert.

Ariane

L'anarchisme a pénétré en Argentine par le biais de la première internationale. Comme en Espagne ou dans le Jura suisse, c'est le courant anti-autoritaire qui s'implante. Le premier périodique qui fait connaître les idées bakouninistes *El Descamisado* commence à paraître en 1879. Dans les cinquante années qui vont suivre, le mouvement anarchiste va connaître, dans ce pays, un développement plus important que nulle part ailleurs dans le monde.

Dans les dernières décennies du siècle, nombreux sont les Européens qui fuient la misère, pour gagner le nouveau monde. L'Argentine est un pays d'immigration, et beaucoup d'Italiens et d'Espagnols vont y tenter leur chance. Parmi eux il y a des révolutionnaires, des anarchistes qui quittent leur pays pour des raisons politiques. Ces militants vont développer, pendant des années, une intense propagande libertaire. Pour ne donner qu'un nom, je citerai celui d'Errico Malatesta qui va vivre à Buenos Aires entre 1884 et 1889 et y éditer, dès 1885, *La Questione Sociale*, l'un des nombreux périodiques anarchistes de l'époque. Ils serait trop long de donner les titres de toutes

ces publications, mais il faut signaler la création, en 1897, de *La Protesta Humana* un journal qui sera quotidien sous le titre *La Protesta* à partir de 1904. Au tournant du siècle, l'anarchisme a acquis une influence considérable dans la société argentine. Nombreux sont ceux qui s'en revendiquent dans les milieux intellectuels et littéraires.

PARMI LES OUVRIERS

Mais les militants libertaires sont en majorité des ouvriers et c'est surtout dans ce milieu-là qu'ils propagent leurs idées. Ils sont à l'initiative des premières sociétés ouvrières qui se constituent. En 1901, les organisations ouvrières se regroupent en une fédération. Celle-ci prend le nom de Fédération ouvrière argentine. En son sein les anarchistes dominent. En 1902, des éléments socialistes (marxistes) minoritaires qui n'arrivent pas à orienter cette organisation dans leur sens, la quittent pour constituer une éphémère Union générale des travailleurs (UGT), créant ainsi la première division du mouvement ouvrier argentin. En 1904, la fédération prend le nom de

Fédération ouvrière régionale argentine (FORA) et adopte des principes clairement libertaire.

Il est intéressant de noter que la FORA préfère se définir comme une organisation de résistance ouvrière, plutôt que comme une organisation syndicale. Le terme syndicalisme impliquant, pour ses militants, une neutralité idéologique qu'ils rejettent. Les membres de la FORA sont regroupés par profession ou par secteur d'activité. Ils privilégient les fédérations locales plutôt que les fédérations d'industries qui, bien que prévues par les statuts, sont rares. Seules existeront, sur le plan national, des fédérations de cheminots et de dockers.

GREVES ET LUTTES

Au début du XXe siècle, les luttes visant à améliorer les conditions de vie des ouvriers se multiplient. La FORA est à l'origine de nombreuses grèves sectorielles et générales. Les grèves et les mobilisations les plus importantes se produisent durant les années 1901-1902, 1909-1910 et 1918-1923.

L'activité de la FORA ne se limite pas au monde du travail. En 1907, par exemple, elle est à l'origine d'une puissante grève des loyers. Les locataires grévistes, qui dans certains cas sont expulsés de leur logement sont soutenus par l'organisation ouvrière. Les conducteurs de chars prennent soin de leurs maigres biens et les accompagnent sur les places publiques où se forment des campements de protestation.

L'histoire du mouvement ouvrier argentin est sans doute l'une des plus glorieuse mais aussi l'une des plus tragique qui soit. Pour faire face à la montée des luttes, le pouvoir va adopter différentes stratégies de répression. Il y a d'abord la promulgation, en

1902, de la loi de résidence qui permet l'arrestation et l'expulsion des étrangers menaçant l'ordre public; celle-ci constitue une arme contre bon nombre de militants anarchistes, qui sont arrêtés et expulsés. Dans les années qui suivent plusieurs grèves générales tenteront de faire abroger cette loi.

Je pense qu'il est difficile d'imaginer aujourd'hui la violence des luttes qui avaient lieu alors. Les grèves, comme les manifestations, étaient régulièrement dispersées par les coups de feu de la police. Pourtant, malgré ça, le mouvement libertaire s'incruste et se développe. En 1907, un correspondant de la presse anarchiste européenne fait la remarque suivante : «on peut dire que le mouvement anarchiste argentin

adoptée par la FORA lors de son cinquième congrès en 1905, qui recommandait à tous ses adhérents de propager, auprès des ouvriers, les «principes économiques et philosophiques du communisme anarchiste».

Pour ce qui est des revendications "syndicales" je relèverais qu'en 1906 la FORA avait adopté, dans son congrès, le principe de lutter pour la conquête de la journée de 6 heures de travail !

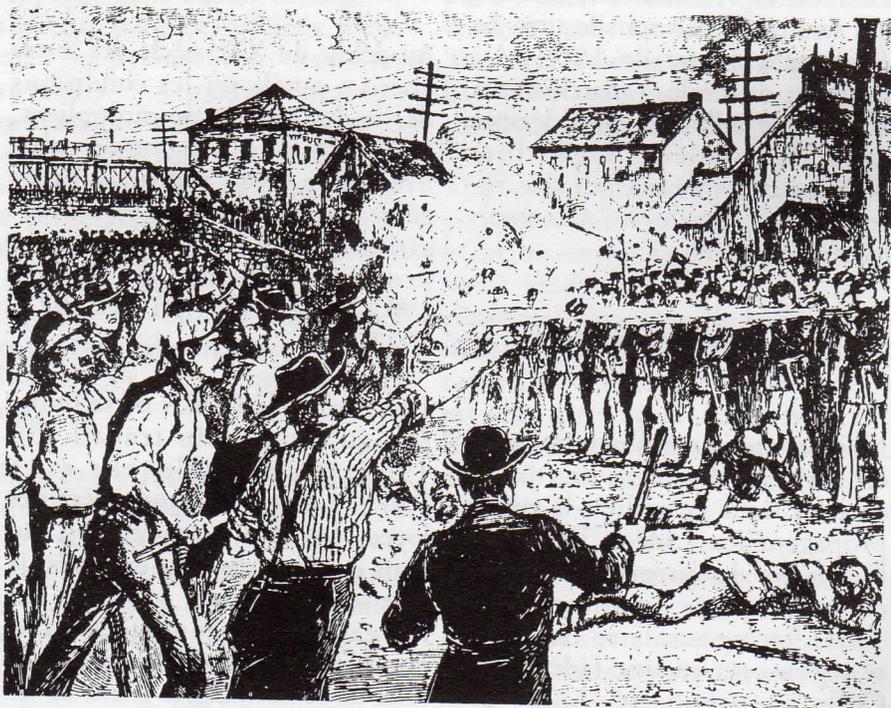
1909 - 1910

Comme de coutume le premier mai, à Buenos Aires, deux manifestations distinctes étaient organisées. L'une par le parti socialiste et l'UGT, l'autre par la

générale. Celle-ci dure une semaine. Le gouvernement cède en concédant la réouverture des locaux ouvriers et la libération des personnes arrêtées durant les événements.

Le 14 novembre de la même année, un jeune anarchiste russe du nom de Radowitzky abat le chef de la police (le colonel Falcón) responsable de la tuerie du premier mai. Le geste de Radowitzky provoque un large mouvement de sympathie parmi les ouvriers, mais est aussi le prélude d'une répression sans précédent. L'imprimerie de *La Protesta* est détruite, les locaux ouvriers subissent un sort semblable. Des milliers de personnes sont arrêtées, torturées, emprisonnées ou déportées vers la Terre de feu. De nombreux étrangers sont expulsés. L'état de siège est proclamé. Il va durer jusqu'en janvier 1910. Dès qu'il est levé, *La Protesta* réapparaît. Les persécutions ne parviennent pas à contenir la croissance de la FORA qui fait paraître un second quotidien, du soir celui-ci : *La Batalla*.

Le 25 mai 1910, doit avoir lieu la commémoration du premier centenaire de l'Etat argentin. Le mouvement ouvrier y voit une occasion d'exiger la suppression des lois d'exception et la libération de tous les prisonniers politiques. Une grève générale est prévue pour le 18 mai. Pour faire avorter la protestation ouvrière, le gouvernement déclare l'état de siège le 14 mai et fait arrêter les rédacteurs de *La Protesta* et de *La Batalla*, ainsi que les responsables syndicaux. Parallèlement à ces détentions massives, des bandes de jeunes bourgeois nationalistes incendient les locaux des organisations et des journaux ouvriers (y compris celui de *La Vanguardia*, l'organe officiel du parti socialiste) aux cris de «à mort l'anarchisme, à mort les ouvriers!». Ils sèment la terreur dans les quartiers populaires en s'attaquant tout particu-



est unique dans le monde, du fait qu'ici les ouvriers sont presque tous anarchistes».

En effet, la centrale syndicale UGT ne parvient pas à se développer et ses dirigeants manifestent à plusieurs reprises la volonté de rejoindre les rangs de la FORA. Ils y renoncent finalement, ne pouvant admettre la résolution

FORA. En 1909, le pouvoir manifeste clairement sa préférence pour l'une des tendances du mouvement ouvrier en faisant charger, par la police, le meeting organisé par la FORA. Il y a huit morts et plus d'une centaine de blessés. Suite à ce crime, la FORA, mais aussi l'UGT et les sociétés ouvrières autonomes, lancent un mot d'ordre de grève

lièrement aux juifs... Les affrontements entre ces fascistes et les militants de la FORA font de nombreux morts. Pour plusieurs années, le mouvement va être notablement affaibli, même si *La Protesta* redevient quotidienne à partir de 1913.

DE LA CORA À LA FORA RÉFORMISTE

En 1909, l'UGT avait, une fois encore, tenté de réaliser l'unité avec la FORA. Un congrès d'unification eut lieu, mais les organisations regroupées au sein de la FORA refusèrent de renoncer à leurs principes anarchistes. La fusion ne se réalisa donc pas. Cependant l'UGT parvint à gagner quelques syndicats indépendants. Ce fut pour l'UGT l'occasion de changer son nom pour une appellation à la résonance plus "sympathique" : Confédération ouvrière de la région argentine (CORA).

Après les événements de 1910, un climat de terreur règne parmi les travailleurs et nombre d'entre-eux sont tentés de rejoindre les rangs de la centrale modérée CORA. La tactique de la CORA, qui remplace les grèves par le recours aux tribunaux arbitraux, à pour conséquence de notables baisses de salaires. Et cela au moment où la spéculation, entraînée par la première guerre mondiale, va faire tripler les prix.

Mais malgré ses efforts, la CORA ne parvient pas vraiment à séduire les ouvriers. C'est alors qu'en 1914, ses dirigeants ont une idée géniale, ils décident d'auto-dissoudre leur organisation et de rejoindre les rangs de la FORA. En 1915 un neuvième congrès de la FORA est organisé à l'initiative des nouveaux adhérents provenant de la CORA. Ceux-ci parviennent à faire supprimer, par un vote majoritaire, la finalité anarchiste du programme de la FORA.

Cependant les anarchistes, mis en minorité à cette occasion, se ressaisissent et réorganisent leur FORA. En fait, on en revient rapidement à la situation antérieure, sauf que les réformistes estiment alors avoir le droit de se réclamer du nom prestigieux de FORA. L'ancienne UGT, puis CORA, sera durant quelques années appelée FORA neuvième congrès, pour devenir finalement CGT...

LA SEMAINE TRAGIQUE

En 1916 des élections présidentielles entraînent la victoire du parti radical qui avait promis de rétablir les garanties constitution-

patrons qui ont réalisé de juteux bénéfices pendant la guerre sont contraints d'accorder de notables améliorations aux ouvriers du fait des luttes. La semaine tragique de janvier 1919, à Buenos Aires débute par la répression d'une grève organisée par la société de résistance des ouvriers sur métaux de la FORA. Les forces armées, qui encadrent des briseurs de grèves venus d'Europe, tirent sur les grévistes faisant quatre morts et quarante blessés. L'émotion est intense. La FORA appelle à la grève générale. Dans la semaine qui suit, en particulier à l'occasion de l'enterrement des ouvriers tués, on assiste à une insurrection populaire spontanée qui est noyée dans le sang. Il y aura des



nelles et d'abolir les lois d'exception. Dans les faits ces promesses ne sont que partiellement tenues. Les lois d'exception ne sont pas supprimées, mais elles sont appliquées avec moins de vigueur et des centaines d'anarchistes emprisonnés sont relâchés. La révolution russe et la fin de la guerre en 1918, ouvrent une nouvelle phase de développement du mouvement ouvrier argentin, dans lequel la voix anarchiste se fait entendre plus que toute autre. La diffusion des journaux est décuplée, les publications anarchistes inondent le pays. Les

centaines de morts, des milliers de blessés, des dizaines de milliers d'arrestations. Au sein de la FORA, les militants sont divisés. Les peintres, les boulangers et d'autres appellent à la révolution sociale, alors que certains pensent qu'une telle tentative est prématurée et qu'en cas de succès la réaction internationale ne manquerait pas d'écraser le pays. Cette polémique va freiner le mouvement, d'autant que les patrons, affolés par la menace révolutionnaire, accordent immédiatement toutes leurs revendications aux ouvriers en grève.

ET APRES ?

Dans les années qui suivent l'influence de la FORA va rester importante, ses militants seront encore à l'initiative de très nombreuses luttes et victimes de terribles persécutions qu'il serait fastidieux d'énumérer. C'est en 1930, avec l'instauration d'une dictature militaire, que commencera son véritable déclin. Pourtant, la FORA sera encore à l'initiative de luttes ouvrières dans le courant des années 50. Actuellement, cette organisation existe toujours bien que ses animateurs soient surtout des vétérans.

Au début du siècle et jusque dans les années 20, le mouvement libertaire argentin a soutenu financièrement la presse anarchiste eu-

ropéenne. Sans le marché argentin, la littérature anarchiste italienne et espagnole n'aurait pas connu l'essor qui fut alors le sien. La FORA a adhéré à notre internationale, l'AIT, depuis sa constitution en 1922. Longtemps elle a été (avec la CNT espagnole) la plus puissante de nos sections. Son expérience et ses idées mériteraient d'être mieux connues. J'ai découvert, par exemple, que la FORA a toujours refusé les principes du syndicalisme révolutionnaire qui sont largement admis au sein de l'AIT, et ceci non seulement par rejet de la neutralité idéologique. La FORA rejetait l'idée que les syndicats, même anarchistes, préfigurent la société future. Pour ses militants, les organisations ouvrières n'étaient que le produit des problèmes créés par la société capitaliste. Comme bakouninistes, ils préconisaient la

destruction du système actuel pour construire une société sur des bases entièrement nouvelles. Ce débat, ainsi que d'autres sujets développés par la FORA, mériteraient d'être mieux connus. Ce sera le thème d'un prochain article. □

BIBLIOGRAPHIE

FERNANDEZ, Serafin, *Recuerdos de la vida pampera (La semana trágica de enero de 1919)*, Paris, Umbral, 1962, 32 p.
 ILDEFONSO, «Notes brèves sur le mouvement ouvrier anarchiste en Argentine», Paris, *Contre-courant* n°58, mars 1955, pp. 173-180.
 LOPEZ, Antonio, *La FORA en el movimiento obrero*, Centro editor de America latina, Buenos Aires, 1987, 2 vol., 215 p.
 LOPEZ ARANGO, E. & SANTILLAN, D. A. de, *El anarquismo en el movimiento obrero*, Cosmos, Barcelone, 1925, 201 p.
 NIDO, Enrique, *Informe general del movimiento anarquista de la Argentina*, Ed. FORA, 1991, 20 p. (1ère éd. 1922).

Nouvelles
de Marco Camenisch

DANS UNE LETTRE QU'IL A FAIT PARVENIR EN SUISSE, MARCO CAMENISCH PRÉSENTE SA SITUATION AU DÉBUT DU MOIS D'OCTOBRE ET PARLE DES LUTTES QUI ONT LIEU ACTUELLEMENT DANS LES PRISONS ITALIENNES. NOUS AVONS REPRIS LES PRINCIPALES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE MISSIVE.

Le procureur a fait recours contre le verdict qui condamnait Marco à douze ans de prison. Il veut remplacer l'accusation pour «coups et blessures volontaires» par celle de «tentative d'homicide». Il ne souhaite pas modifier la durée de la peine. Un nouveau procès aura lieu à Gène le 26 novembre, mais Marco ne compte pas s'y rendre, car il craint d'être à nouveau soumis aux mauvais traitements qu'il a subit dans la prison

Marassi de Gène. Dans cet établissement, il était resté huit jours en isolement et sans soins alors qu'il avait une jambe plâtrée jusqu'au haut de la cuisse et qu'il devait rester au lit. Il ne pouvait pas se laver et ses excréments n'étaient même pas évacués de la cellule. Ceci sans compter les menaces de mort... Marco craint aussi, s'il s'absente, de perdre sa cellule individuelle à Novare.

Concernant les luttes, Marco nous informe de l'existence d'un mouvement assez important qui a lieu en ce moment. Fin octobre ou début novembre, une grève de la faim de quatre jours ainsi qu'un arrêt de travail de dix jours devaient avoir lieu dans les prisons italiennes (tiens, tiens, la presse internationale n'en n'a pas parlé). Cette initiative a été lancée contre les lois d'urgence, pour la libération des détenus gravement malades (Sida...), contre la reprise des procédures basées sur les «repentis», contre la réduction des possibilités de travail... Il s'agissait également d'obtenir la possibilité de poursuivre

et faire condamner les juges responsables d'erreurs judiciaires. L'Association des victimes de l'injustice (AVI) est à l'initiative de ces actions. Cette association a été créée par un entrepreneur condamné pour meurtre sur l'accusation d'un «repenti», puis acquitté lors d'un procès en appel. Cet homme a demandé des dédommagements pour ses deux ans d'emprisonnement, mais il n'a obtenu qu'une somme ridicule. Par la suite, il a réalisé une émission de télévision sur une chaîne régionale en Toscane, où chaque semaine il présentait un cas d'injustice. Très vite il fut invité sur les chaînes nationale et son association (AVI) augmenta considérablement.

La première action lancée par l'AVI a eu lieu il y a trois mois environ. C'était une grève de la faim de trois jours, suivie par la moitié des détenus italiens. Comme le ministre n'a absolument pas réagi, l'AVI a appelé à cette deuxième grève.

L'AVI se déclare strictement indépen-



Photographie — Erico, Genève

dante des partis politiques et il est bien difficile de savoir ce qui se cache derrière cette organisation. Pour Marco, ce mouvement représente un signe positif, vu la paralysie des luttes politiques internes à l'univers carcéral. Certains détenus, avant tout des prisonniers politiques, sont conscients que l'AVI a une fonction de "pompier" prêt à éteindre toute initiative révolutionnaire. Dans certaines prisons, avant tout Salerne et San Vittore, les détenus ont lancé une initiative autonome, avec presque les mêmes revendications d'ailleurs. A Novare la discussion a été lancée par des événements internes à la prison. Suite au passage à tabac et à la mise en isolement de détenus, une première grève de travail de deux jours a eu lieu. Vu l'absence de réaction de la direction, elle a été suivie d'une seconde grève de trois jours. Cette fois-ci une délégation a pu rencontrer la direction. Des communiqués de presses ont été diffusés par la *Radio popolare* de Milan et publiés dans *Il Manifesto*. Voici ce qu'en dit Camenisch : « Cette action fut positive, même s'il faut admettre que nos revendications étaient assez ridicules. Pour une fois les divers groupes ont réussi à se mettre d'accord pour écrire un tract unitaire. Nous avons obtenu ce que nous demandions. Nous sommes parvenus à exercer une pression sur la

direction qui dit contrôler la frange "brutale" des gardiens (...). »

Concernant l'initiative lancée par l'AVI, des divergences existent. Marco signale que certains se rallient entièrement à l'AVI — quelques-uns

en sont même membres — alors que d'autres considèrent que cette grève n'est pas défendable politiquement. Cependant la majorité fera grève, par solidarité avec les autres détenus italiens. Et parce que le gros des revendications correspond aux besoins de la plupart d'entre-eux. Ils ont l'intention de faire une déclaration par laquelle ils se distancent de l'AVI. Peut-être qu'ils formuleront leurs propres revendications comme la fermeture des prisons de torture Asimara et Pianosa... A Novare la discussion bat son plein, même si certains détenus ne s'adressent absolument pas la parole. C'est ainsi depuis des années. Il existe une ligne de démarcation floue entre les "vieux" cadres historiques des brigades rouges, tous des ex-ouvriers et les brigadistes plus "jeunes", intellectuels... Ils divergent, entre autre, sur la solution politique à leur détention, s'il faut revendiquer l'amnistie. Devant la prison il y a une grève de la faim de certains parents des détenus politiques... □

PRISONNIERS LIBERTAIRES

Robert Creager. 209007
P.O. Box 45699
Lucasville OH USA

Harold H. Thompson
93992 R.T. 1 Box 330
Tiptonville TN 38079
USA

Grahan E. Gannoway.
T67099 HMP Nottingham
Perry Road, Sherwood.
Nottingham, NG54AG
Grande-Bretagne

Boris Dumont, Serge Mandelier. Prison des Verviers 81. Chaussée d'Heusy. 4800 Verviers Belgique

Padraig Murphy. A2837
HMP Magilligan Point
Rd. Co. Derry. Irlande

Demetrius Meletis, Sotiris Deliyannis.
Dikastika Filaki Larissas,
Larissa Grèce

Larry Giddinda. 10917-
086 P.O. Box 1000
Leavenswoth, Ks, 66048
USA

Keith Mann. c/o Aliu,
P.O. Box 38. Manchester
M60 1NX. UK
Grande-Bretagne

Kiriakos Mazokopos, Epaminondas Skiftoulis. c/o Anarchist Initiative PO box 11251
54110 Salonique, Grèce

Pablo Serrano Serrano
Avda. América 80
50007 Zaragoza
Espagne

Andrés Torrijos Artes
(Centro Penitenciario Brians) Apdo de Correos 500 (Deposit)
08760 Martorell
Espagne

Mikel Otermin Iturralde
Avda. Madrid 34, Fase 3
18013 Grenade
Espagne

Giancarlo Sergiampietri
Via Pellegrini 17
54100 Massa
Italie

Marco Camenisch Via Sforzesca 49
28100 Novare
Italie

★ Cette liste non exhaustive est parue dans "CNT", périodique anarcosindicaliste d'Espagne, novembre 1993.

Suède

SAC Le retour ?

Les Amis de l'AIT

Avant de publier le premier numéro de l'Affranchi, certains d'entre-nous s'étaient préoccupés des problèmes de l'anarcho-syndicalisme espagnol. Il en était sorti une brochure intitulée «*Où va la CNT ?*»⁽¹⁾ A ce moment-là, rares étaient ceux qui, dans le mouvement libertaire international, auraient parié un centime sur la survie de cette organisation. La centrale anarcho-syndicaliste espagnole était perçue comme une organisation de vieux sectaires, incapables de faire face aux problèmes de notre temps. Par contre les "rénovés" (la CGT espagnole actuelle) issus d'une scission de la CNT glanaient de nombreux suffrages. Ces gens-là étaient modernes, ils avaient compris que c'étaient en participant aux élections syndicales et aux comités d'entreprises que le syndicalisme libertaire allait prendre son envol. Pour toute une série de raisons qu'il serait trop long de développer ici, les choses ne se sont pas passées ainsi. La CGT est restée un tout petit syndicat qui, aujourd'hui, n'intéresse plus personne. Avez-vous lu récemment quelque chose à son sujet dans la presse libertaire internationale ? La CNT-AIT, par contre, est redevenue à la mode, on en parle, même au diable vert. En Suède par exemple.

Nos compagnons norvégiens ont eu la bonne idée de traduire en Anglais, et nos compagnons français dans la langue de Voltaire, un article paru en décembre 1992 dans le journal SAC-Kontakt. Selon l'auteur de l'article en question, Mattias Gardell, alors membre du Comité international de la SAC : «*la CNT est une confédération anarcho-syndicaliste qui fonctionne très bien. C'est l'inverse de ce que disent quelques camarades suédois influencés par la CGT (...). La CNT n'est absolument pas une petite secte orthodoxe et dogmatique, mais une organisation ouvrière anarchiste révolutionnaire, avec laquelle nous devrions être positifs et coopérer*».

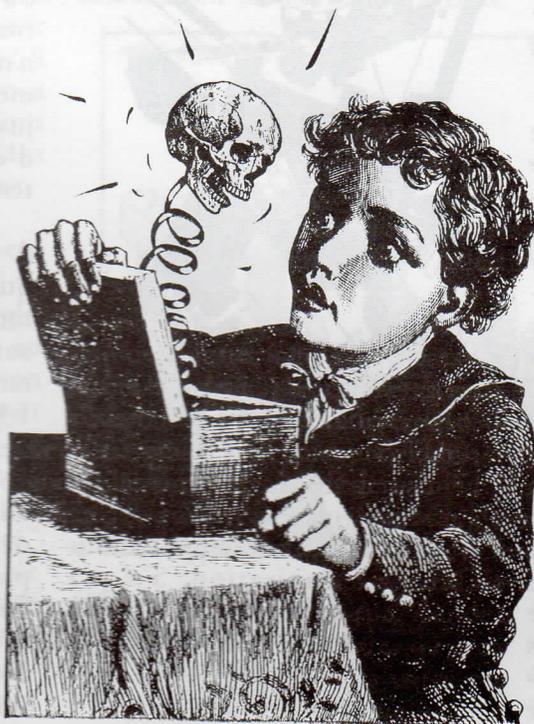
Cet article, écrit après la conférence internationale anarchiste (CAM) qui a eu lieu à Barcelone, en août 1992, présente cet événement et explique, à sa manière, le conflit qui oppose depuis longtemps la SAC et l'AIT. Comme nous nous sommes déjà intéressés au syndicalisme libertaire suédois⁽²⁾, nous avons été étonnés par le revirement inattendu de la SAC. Il est donc utile de décrypter les propos de Mattias Gardell et de les confronter aux problèmes de l'anarcho-syndicalisme international.

CE qu'il faut remarquer tout d'abord c'est que l'historique que présente Mattias Gardell est plein d'erreurs et d'imprécisions. Quand il dit, dans son introduction, que «*la scission de la CNT, après la chute de la dictature franquiste, a conduit à une scission identique dans une grande partie du mouvement ouvrier libertaire en Europe*» nous ne voyons pas très bien à quoi il fait référence. A notre connaissance, il y a bien eu des prises de position de certains groupes ou individus pour l'une ou l'autre des parties, mais certainement pas de «*scission identique dans le mouvement ouvrier libertaire en Europe*». Les "imprécisions" de ce genre son légion, mais là n'est pas l'essentiel.

ENCORE LA CAISSE DE CHOMAGE

CEUX qui ont pu lire nos textes antérieurs sur la Suède savent que, quand la SAC a quitté l'AIT, en 1958, l'un des principaux reproches qu'on lui faisait, c'était d'avoir mis en place une caisse de chômage subventionnée par l'Etat. Alors quand Mattias Gardell déclare que «*la SAC ne reçoit pas d'argent de l'Etat. C'est chaque membre individuellement qui touche de l'argent s'il perd son travail. (Oh merde, on a le même système en Espagne)*» on quitte le domaine des inexactitudes pour entrer dans celui de la malhonnêteté intellectuelle. Quand la caisse de chômage de la SAC c'est mise en place en 1954, la SAC a reçu non seulement la subvention normale de l'Etat — en moyenne 55% — mais aussi un capital de départ de 300'000 couronnes⁽³⁾. D'après nos informations la SAC dispose toujours de ce «*Fonds de chômage des travailleurs suédois*» même si le système de subvention s'est modifié en 1989. Auparavant

l'Etat avançait de l'argent au Fonds, maintenant la réception de l'argent par le Fonds et les versements aux chômeurs sont pratiquement simultanés. Sur le plan financier, cette nouvelle règle est évidemment moins intéressante pour le syndicat, mais pour les anarcho-syndicalistes, ce n'est pas là que se situe le problème. C'est toujours le syndicat qui verse les allocations aux chômeurs, en ap-



pliquant les règles de l'Etat. Comme l'ont rappelé à juste titre nos copains norvégiens, il s'agit d'un système administratif que l'Etat a transféré aux syndicats, et que la SAC utilise toujours pour recruter des adhérents. A l'heure actuelle, d'après ce que nous avons pu comprendre, cette fameuse caisse de chômage est à la fois une épée de Damoclès et un bienfait pour la SAC. L'Etat menace d'arrêter le système ou de faire porter sur les épaules des syndicats une plus grande partie des coûts, ce qui incite les gens à adhérer individuellement au Fonds de chômage. Mais d'un autre côté, avec la modification du système, la SAC a pu récupérer, avec intérêts, la somme qu'elle avait dû réunir dans les années 50

pour être agréée par l'Etat. En tout 20 millions de couronnes lui sont revenues en 1989.

LES PERMANENTS PAYÉS

IL y a aussi malhonnêteté intellectuelle, ou méconnaissance complète des débats sur le problème de la bureaucratie quand Mattias Gardell déclare : «*oui, nous avons des employés retribués (...) nous ne trouvons pas plus réformiste de travailler pour notre propre organisation que pour un employeur capitaliste*». Pour nous, la question n'est pas de savoir s'il est "réformiste" de travailler pour un syndicat. Le fait est que c'est généralement beaucoup plus agréable et intéressant que de travailler pour un patron. Les travailleurs des syndicats oublient vite les problèmes de l'atelier, mais surtout ils deviennent très conservateurs en ce qui concerne l'organisation qui les nourrit. Plus question de se lancer dans des actions susceptibles de faire courir des risques à l'institution. Il faut modérer les ardeurs pour conserver l'appareil... C'est là que se situe, à notre avis, le problème des permanents payés et pas ailleurs.

INTERVENTION DANS LES CONFLITS DE LA CNT ET DE L'AIT

TOUT au long de sa présentation Mattias Gardell prétend que la SAC est restée neutre dans le conflit entre la CNT et la CGT espagnole. Il dit par exemple que «*la SAC n'a pas donné de l'argent à la CGT pour qu'elle puisse participer aux élections syndicales. Nous leur avons prêté de l'argent, sans interférer dans l'usage qu'ils en faisaient. Nous aurions aussi bien prêté de l'argent à la CNT*». On veut bien le croire, même lorsque

l'on sait que José March, le secrétaire de la CGT, a dit textuellement : «pour les élections de 1986, nous avons obtenu un prêt de 5 millions de pesetas du syndicat frère suédois...»⁽⁴⁾

Chat échaudé craint l'eau froide. Sans vouloir toujours en référer au passé, nous pensons que ce n'est pas un hasard si, depuis les années 50, la SAC s'est systématiquement mêlée des conflits qui sont apparus dans la CNT espagnole, en prenant parti pour les courants réformistes.

Lorsque Mattias Gardell déclare que «l'AIT aujourd'hui ne comprend que deux véritables syndicats, la CNT en Espagne et en France, [que] les autres sections sont plus ou moins des groupes de propagande qui manquent d'expérience syndicale» et que «les attaques les plus perturbantes contre la SAC viennent de ces groupes», ne cherche-t-il pas à diviser notre internationale, comme la SAC l'a déjà fait par le passé ?

Les organisations comme les nôtres n'ont pas trente-six mille façons de survivre. Soit elles s'intègrent en participant aux institutions mises en place par le système, soit elles restent autonomes, même au prix d'être réprimées et/ou marginalisées. Lorsque l'on choisit cette deuxième solution, comme le font les sections de l'AIT, on dispose évidemment d'une stabilité plus faible et les effectifs des adhérents sont très fluctuants. Les périodes de grand activisme, de mobilisation sont suivies de périodes de reflux, de difficultés.

Il y a dans l'anarcho-syndicalisme une dualité inévitable entre le projet à long terme et la pratique nécessaire aux luttes immédiates. Tant que nous n'aurons pas trouvé de solution à cette dichotomie (peut-être qu'il n'y en a pas) la SAC nous posera problème. Il y aura toujours des compagnons qui, par soucis d'efficacité à court

terme, seront tentés par un modèle syndical comme celui de la SAC. C'est pourquoi il serait souhaitable de tirer le bilan de cette pratique. On devrait se demander, par exemple, si l'existence de la SAC favorise la



combativité des travailleurs suédois. Si un mouvement libertaire radical se développe autour de cette organisation. S'il y a beaucoup de militants à la SAC ou surtout des adhérents et des permanents...

ADHÉSION DE LA SAC À L'AIT ?

Dans son article, Mattias Gardell nous dit qu'en 1989, la SAC a pris la décision de ne pas risquer de scission à cause du conflit espagnol. Il comprendra sans doute fort bien que l'AIT ne puisse se permettre de risquer de scission à cause de la SAC. Notre internationale trouve sa cohérence dans l'indépendance complète vis-à-vis de l'Etat et dans le rejet de la bureaucratie interne. L'intégration de la SAC dans l'AIT, personnellement souhaitée par Mattias Gardell, entraînerait sûrement des difficultés susceptibles d'affaiblir l'AIT et le mouvement libertaire dans son ensemble. Car là où la

tradition anarcho-syndicaliste est vivace, les autres groupes libertaires vont plutôt mieux qu'ailleurs.

Si un jour il y avait adhésion de la SAC à l'AIT, celle-ci devrait impérativement s'accompagner d'une remise en question radicale du modèle syndical de la SAC. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'être dans la même internationale pour être solidaire en cas de luttes ou pour échanger des informations. Les anarcho-syndicalistes n'ont jamais refusé de soutenir les mobilisations qui leur paraissent justes, même si elles sont le fait d'organisations d'autres tendances.

A l'heure où l'état de bien-être, qui avait fait la réputation du modèle suédois, n'est plus qu'un souvenir — le taux de chômage est de 9,4% (août 93), et plus de 13% si l'on tient compte des personnes au bénéfice d'un plan de reconversion professionnelle. La consommation privée a baissé de 5,6%. Le déficit public, en partie causé par le déficit de l'assurance chômage (!) atteint près de 15% du PNB — il semble bien que la SAC se trouve dans une situation dans laquelle elle risque de devoir faire ses preuves. Suivant les événements à venir nous la comprendrons peut-être mieux.



Notes

(1) Les amis de la CNT-AIT, Lausanne, 1988.

(2) Un article dans l'Affranchi n°1 et une brochure intitulée *Suède - La SAC et le réformisme libertaire*, Lausanne, Toulouse, 1992.

(3) D'après Evert Arvidsson qui était à l'époque le directeur du journal de la SAC.

(4) Diario 16, 27 mars 1989.

Solidarité avec Mazokopos

LE militant anarchiste Kiriakos Mazokopos a été condamné à dix-sept ans de prison par le tribunal d'Athènes. Mazokopos a été détenu à l'hôpital où il s'était réfugié, après qu'une bombe lui ait explosé accidentellement entre les mains, lui causant la perte de la main et de l'oeil gauche. Le jour suivant sa détention (le 8 novembre 1990), la police a séquestré des armes, des munitions et du matériel d'imprimerie dans le local où s'est produit l'accident.

Mazokopos a été immédiatement accusé de vol et possession d'explosifs, d'explosion par négligence ainsi que de participation au meurtre du psychiatre de la prison d'Athènes. L'accusation reposait uniquement sur la base d'un opuscule, trouvé dans le local, dans lequel le groupe armé "Solidarité révolutionnaire" assumait la responsabilité de l'action. En fait, il a été prouvé que l'opuscule en question avait été envoyé à l'Union des anarchistes d'Athènes, dont Mazokopos se chargeait de la correspondance.

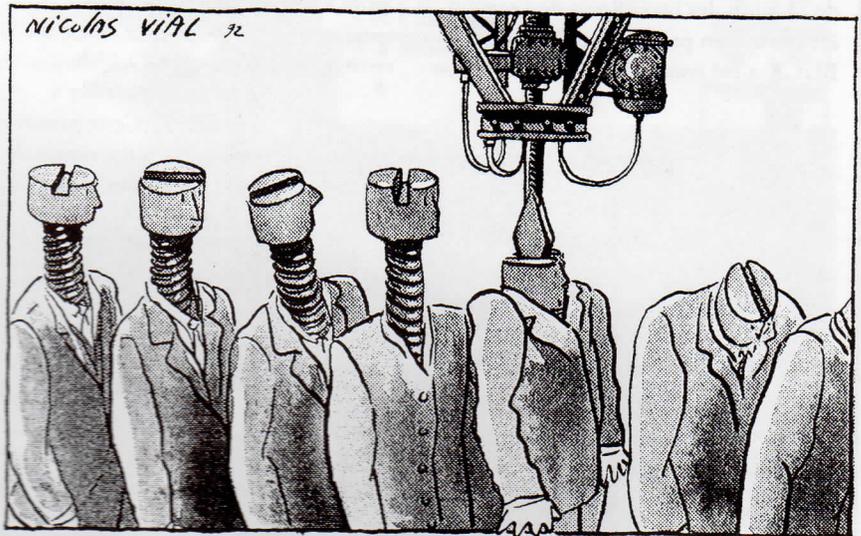
Ce tragique incident a eu deux conséquences significatives :

a) Une opération de "chasse et capture" s'est déchaînée contre les anarchistes et l'extrême-gauche, conduisant à l'arrestation de Koyannis, Buktsidis et Berguer, membres présumés du "groupe Mazokopos". Ces derniers ont été libérés après une longue grève de la faim.

b) La promulgation d'une loi anti-terroriste a été accélérée. L'objectif de cette loi est d'annihiler physiquement, moralement et socialement ceux qui ont choisi la lutte armée et ceux que la police (ou les services secrets) ont intérêt à présenter occasionnellement

comme terroristes, quand les forces de contrôle social et de répression sont mises en cause, comme dans le cas de notre compagnon.

Il faut relever que depuis la restauration du parlementarisme



(1974-1975), ni les lois spéciales, ni les détentions indiscriminées n'ont entraîné de victoires de l'Etat contre les organisations armées. Au contraire, ces dernières se sont renforcées, soit parce que l'Etat se sent freiné par le climat général d'agitation sociale, soit à cause des manies psychopathes dont font preuve les "services anti-terroristes". C'est ce qui explique la disproportion entre les fausses preuves et les faits réels : en vingt ans de lutte armée en Grèce, seuls deux activistes ont été reconnus comme tels : les révolutionnaires Tsutsuvis et Kasinus, assassinés par la police en 1985 et 1978 respectivement. Dans le cas de Mazokopos les forces de sécurité ont présenté comme "preuves" des éléments obtenus en dehors du local, par des procédés totalement arbitraires.

Durant le procès, notre compagnon a admis avoir loué le

local en 1983 pour entreposer de la presse anarchiste. Quand il a abandonné ce local, en 1988-89, celui-ci a été occupé par deux personnes dont Mazokopos n'a pas l'intention de révéler les noms. Le malheureux accident a eu lieu lors du déplacement du matériel

d'archives. Pour son refus d'être un mouchard, le tribunal l'a condamné à dix-sept ans de prison. Il a été disculpé de l'assassinat du psychiatre et les trois autres compagnons ont été complètement absouts (...).

Comme amis et compagnons de Mazokopos, nous n'acceptons aucune des accusations portées contre lui. Nous allons continuer à le soutenir sur le plan économique, politique et moral. Notre objectif est de développer notre lutte au maximum en vue du second procès.

Nous pensons que ce cas doit être connu plus loin que là où nous pouvons aller directement. Kiriakos Mazokopos étant l'un des plus honnêtes et des plus cohérents militants grecs pour l'anarchie.

Initiative anarchiste de Salonique.

U.S.A.

**SYNDICALISTE
EMPRISONNÉ
APPEL À LA
SOLIDARITÉ**

SUITE à sa participation à la grande grève de l'entreprise d'aluminium Ravenswood en 1991-92 (voir *L'Affranchi n°4*), Bob BUCK, membre de l'Union des travailleurs de l'acier, a été envoyé en prison pour 33 mois. BUCK a été condamné pour possession

d'un dispositif explosif (en réalité un feu d'artifice a été tiré devant la maison d'un jaune). Aux yeux de la compagnie et du gouvernement fédéral, le vrai crime de BUCK est d'avoir refusé de porter sur lui un appareil de contrôle électronique et d'espionner ainsi ses collègues. Bob BUCK a refusé d'être un espion pour les patrons et pour le gouvernement. Il s'est élevé contre les menaces du Maréchal fédéral, contre le procureur fédéral et les agents des bureaux des alcools, tabacs et armes à feu. Des agents fédéraux armés ont envahi la maison de BUCK, et fouillé ses effets personnels. Bob BUCK leur a dit qu'il ne coopérerait jamais avec eux. Suite à cela, il a été arrêté, puis condamné à 33 mois... Au début il a été envoyé dans la prison d'Oaklahoma où il pouvait travailler à l'extérieur. Cette prison est utilisée comme centre de détention pour les

immigrants sans document. BUCK s'est efforcé d'aider et de créer plus d'espace pour ces derniers. Mais ensuite il a été envoyé dans une autre prison dans le Missouri, où les conditions sont bien pires. Le juge qui l'a condamné a écrit que BUCK — un jeune travailleur, père d'une petite fille et sans passé criminel — était un danger pour la société. A cause des déclarations de ce juge, BUCK a perdu la possibilité d'être en semi-liberté.

Envoyez des lettres de solidarité à Bob BUCK :

Robert BUCK #03314-088
Post Office Box 4000
Springfield, MO 65808

Lettres de protestation au procureur :
Attorney General Janet Reno
10th Street & Constitutions Avenue,
N.W.
Washington, D.C. 20530-0001

SOUSCRIPTION PERMANENTE

liste n°4

O. C.	Vaud	5.-
D.H. H.	Zürich	35.-
A. S.	Genève	30.-
G. G.	France	20.- FF
O. M.	France	20.- FF
F. N.	France	20.- FF
F. M.	France	20.- FF
C. G.	Tessin	350.-
C. C.	Vaud	20.-
A. G.	Tessin	10.-
J.P.	Vaud	30.-
E.	France	200.-FF
J.P.	France	200.-FF
J.L. P.	France	600.-FF
J.P. N.	Tessin	30.-

NÉPAL

VICTOIRE DES TRAVAILLEURS

LA grève des travailleurs de la "Nepal battery Company" à Katmandou, commencée le 21 janvier 93 (voir *L'Affranchi n°6*), s'est terminée le 30 août. Toutes les tentatives de rompre l'unité entre les grévistes sont restées vaines. Le syndicat indépendant GEFONT estime que la grève a pu être gagnée grâce à la solidarité locale et internationale, spécialement celle de notre réseau AIT.

SOMMAIRE

Editorial

Au delà du syndicalisme

Flexibilité

Sauver le site de Vingrau

Suisse

Les anarchistes en 1900

Argentine 1919

La semaine tragique

**Nouvelles de Marco
Camenisch**

Suède SAC : le retour ?

Solidarité avec Mazokopos

BULLETIN D'ABONNEMENT

5 NUMEROS
SOUTIEN

20 FRS (80 FF)
30 FRS OU PLUS

NOM:-----PRÉNOM:-----

ADRESSE:-----

NP:-----LOCALITÉ:-----PAYS:-----

Retourner à: Réflexions Sociales Case postale 172 - CH-1000 Lausanne 6 Ouchy
Versement à A. Bösiger ccp 12-17661-5 - CH - 1227 Carouge GE